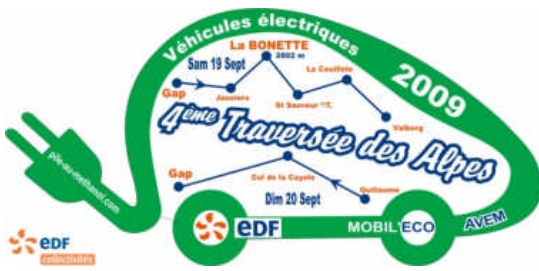
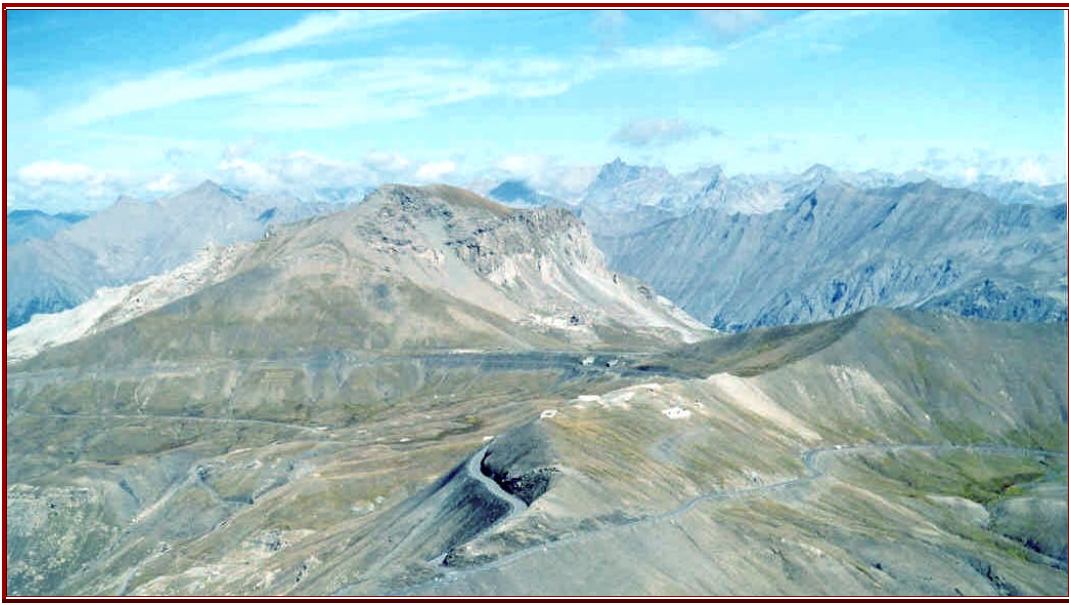


Communiqué de Presse



La 4ème traversée des Alpes en Véhicules Electriques



Le décor qui attend les 39 véhicules inscrits pour passer la Bonette sur une petite route circulaire qui culmine à 2802 mètres d'altitude.

La 4^{ème} édition de la traversée des Alpes se déroulera du 18 et 20 Septembre 2009 dans le cadre du programme officiel de la 4^{ème} semaine Européenne de la mobilité avec le soutien du ministère Français de l'écologie. Opération « Bougez Autrement » www.bougezautrement.gouv.fr

Organisé par Jean-Marc Dubié de Mobil'Eco avec le soutien actif de l'AVEM et du Prius Touring Club.

Objectifs :

- Sensibiliser les élèves et les corps enseignants chargés de la formation aux métiers de l'automobile à la nécessaire prise en compte du futur électrique des véhicules afin de **préparer valablement aux métiers de demain.**
- Faire découvrir au grand public que les véhicules électriques ont aussi la possibilité de sortir du monde urbain. La traversée apportera la passion et suspense: Quels sont les véhicules qui vont arriver à boucler le circuit des trois cols les plus hauts d'Europe. Les véhicules de demain sont-ils sur la ligne de départ ?
- **Mesurer** au fil des années en condition difficile **les progrès** effectués par les constructeurs de véhicules électriques.
- **La quête du Graal** : Effectuer une boucle Jausiers à Jausiers en un jour, via les trois cols mythiques : Bonette, Couillole, Cayolle, cela sera pour dans quelques années ...

Communiqué de Presse

- Cette année la traversée est placée sous les signes des Vélos à Assistance Electrique, dont le marché explose littéralement et de la **mise en place des MOBILECO LABEL MONTAGNE**, un label qui **certifie qu'un type de véhicule électrique est apte** à un usage montagne « qui peut le plus peut le moins » tout en étant écologique.

Le lieu :

Il est mythique, en 1910 les Torpédos pétaradantes permettaient aux aventureux de la Capitale d'aller franchir les Alpes et le col de la Cayolle avec une automobile... Maintenant c'est place aux véhicules plus respectueux de l'environnement.

Le circuit se déclinera à l'infini dans le sens « toujours plus difficile » jusqu'à ce qu'un véhicule puisse sans carburant fossile effectuer la boucle Jausiers – Jausiers via les trois grands cols La Bonette – La Couillolle et Cayolle dans les deux sens en un jour !

Cette course à l'économie est en passe de devenir l'étalon international du véhicule à traction électrique aux yeux du grand public pour devenir le véhicule de monsieur tout le monde.

A noter la participation de « La Poste » qui engage ses facteurs sur la Traversée, 12 facteurs vont se relayer pour faire faire à trois VEA le tour des 3 cols.

Cette année questions nouveautés il y a le **scooter électrique catégorie 125 équipé de batterie lithium (nouauté Française ADS TECHNOLOGIES Août 2009 !)** et la présence de **Vélo à assistance électrique Matra à récupération d'énergie dans les descentes** « une première », un aboutissement attendu par les cyclotouristes amateurs de routes à fort dénivelé !

Le challenge hybride sera passionnant également puisque que la **Prius III** (Nouveauté 2009) sera comparée coté consommation à la Prius II, ces véhicules vont une nouvelle fois tenter de rallier Jausiers à St Sauveur sur Tinée avec moins de 3,7 l de carburant. L'année dernière ce challenge n'a pas été emporté (0,3 l de trop), la Prius III en sera t'elle capable ? Réponse lors de la cérémonie de remise des Trophées.

Pour que le parcours soit à la hauteur de ces nouvelles technologies, après une journée avec deux cols hors catégorie, la limite du possible actuellement, la 2ème journée sera une épreuve de forts dénivelés en route étroite de haute montagne qui a pour but de tester l'endurance des machines dans un décor grandiose.

Catégorie des véhicules pouvant participer :

Le véhicule doit avoir une traction assurée avec un moteur électrique pour au moins 50% de la puissance du véhicule.

Énergie: le moins d'énergie fossile possible

Les catégories identifiées :

- Vélo à assistance électrique (VAE)
- Scooter électrique
- Tricycle électrique à assistance musculaire
- Véhicule 100% électrique (VE)
- Hybride (carburant fossile) (HV)
- Hybride rechargeable (PHEV) et (E-REV)



Diplôme :

Chaque type de véhicule dont la traction est assurée au minimum à 50% par un moteur électrique et qui vaincra pour la première fois la Bonette lors de la « Traversée des Alpes » uniquement avec de l'énergie provenant de sa batterie recevra un diplôme nominatif numéroté de Record Européen délivré par Mobil'Eco cette année. Il en sera ainsi chaque année jusqu'à ce que les véhicules à traction électrique soient utilisés par plus de 10% des automobilistes et/ou des usagers de 2 roues.

Communiqué de Presse

Considérations écologiques : Zéro émission de CO² sur place !

Du puits à la roue selon le taux d'émission de CO² pour la production d'électricité en France de l'ADEME, une voiture électrique en France émet en moyenne 8,4g de CO² au km émis sur le lieu de production de l'électricité soit plus de 15 fois moins que la moyenne des véhicules à pétrole circulant en France.

Considérations énergétiques : La montée de la Bonette nécessite théoriquement 10 kWh d'énergie électrique pour un véhicule type Kangoo Électrique ou Partner et 7 kWh pour un véhicule de type Peugeot 106 ou Clio Électrique. Les batteries devraient donc tout juste suffire et être vides en haut du col. Elles seront rechargées au mieux à 40% au cours le parcours descente vers St Etienne-sur-Tinée et être quasiment revidées à l'arrivée à Saint Sauveur-sur-Tinée.

Les VAE et les 2 roues peuvent remplacer une fois leur batterie dans la montée de la Bonette (transportée par le véhicule d'assistance si nécessaire).

Le parcours officiel devrait coûter 1 € de carburant au véhicule le plus lourd et 10 centimes d'Euro pour les VAE.

Parcours du 18 septembre 2009:

- **15H00 Gap, départ du Lycée Paul Heraud, tour de la ville puis direction Jausiers**
- **18H00 Jausiers, charge des véhicules sur la Place Arnaud Ville, possibilité d'interviews sur la place.**

Parcours officiel du 19 septembre :

- **Départ Jausiers (département 04) de la place Arnaud Ville à partir de 9H00**
- Pause de regroupement au grand parking d'altitude (2500m) à 3 km avant le col de Restefond (2683m) entre 10h30 et 11H00. **Un lieu photo**
 - Franchissement du Col de la Bonette (record d'altitude en VE 2802 m) avant 12H30 –



La route de la Bonette fait le tour du sommet

Le lieu pour la photo du jour c'est au sommet du pic!

- Destination Saint Sauveur-sur-Tinée un village qui va nous accueillir sur la place Nungesser et Coli qui nous sera réservée pour permettre la recharge des véhicules avant l'assaut du deuxième col de la journée. **C'est le lieu idéal pour les interviews après les records par type de véhicules.**
- 18H00 Franchissement du col de la Couillolle pour atteindre la destination du jour Valberg et la soirée de **remise des diplômes** et des labels.

Parcours du 20 septembre :

- Départ de Valberg (département 06) 9H30 pour un grand tour de la station. Pause café
- 10H30 on plonge sur Guillaumes par une descente vertigineuse
- 11H00, Batteries rechargées à bloc par la descente, on tentera de franchir le col de la Cayolle sans recharger les véhicules ou à peine !

Communiqué de Presse

Record Européen d'altitude en VE:

Il sera attribué à toute nouvelle première réussite par type de véhicule pour une ascension en mode 100% électrique.

Participants (France, Suisse et Monégasque) inscrits pour cette 4ème édition :

- **Véhicules effectuant le parcours uniquement à l'électricité :**
 - Le lycée professionnel Paul Heraud de Gap (Formation technicien de maintenance Automobile) engage un Scooter électrique, deux VAE, un Kangoo électrique et une Prius II. Véhicules pilotés par des couples « élève professeur »
 - **LA POSTE** va concourir sur 3 VAE VTT **Clean Energy Planet** pilotés par des facteurs et des responsables d'établissement.
 - Trois scooters **ADS TECHNOLOGIES 80L6 batterie lithium** cat 125 (**nouveauté Août 2009**). Deux clients participent avec leur nouveau scooter ainsi que le constructeur Français.
 - Deux scooters Scoot'Elec pour tenter le record de type toujours invaincu
 - Deux Kangoo électrique dont « L'Auto-Magique », un Kangoo Electri Cité Elyséen version familiale, transformé avec un toit solaire.
 - Deux Berlingo Electrique avec chargeur rapide construit par un amateur
 - Un Partner électrique équipé d'un chargeur rapide
 - Une Saxo électrique
 - Une moto électrique tout terrain e-trike (**Nouveauté**)
 - Deux VAE Matra i-step ms force (**Nouveauté**)
 - Des GEM Matra (**Nouveauté - parcours spécial à Valberg – 5 GEM**)
 - Des VTT électriques kités par **LUDOTECHNOLOGIE**
 - Des VAE de toutes les marques qui vont tenter le record de type par l'intermédiaire d'associations de promotion des véhicules électriques : **L'AVEM** de Cannes, le **Prius Touring Club** et **des employés de la ville de Gap**.
- **Véhicules Hybrides effectuant le parcours :**
 - Six Prius dont une Prius III vont tenter le « Challenge Hybride » pour rallier Jausiers à St Sauveur sur Tinée en consommant moins de 4,0 l aux 100 km soit 3,2l d'essence SP95 avec l'implication de l'association Prius Touring Club.
 - La concession Toyota de Gap engage une Prius dans le cadre de la participation du lycée professionnel Paul Heraud de Gap apportant ainsi un contenu éducatif pour les étudiants aux métiers de l'automobile.



Site web : www.pile-au-methanol.com (Le site officiel)

Sur le site compte rendu d'utilisation au jour le jour de deux véhicules électriques hybrides – Le point sur la technologie des véhicules les plus respectueux de l'environnement – Les infos sur la Traversée des Alpes en VE – Forum

Contact Presse :

Jean-Marc Dubié

Vice Président de Mobil'Eco (Association loi 1901 sis à Bordeaux Gironde)

Organisateur de la Traversée des Alpes en véhicule électrique

Tel : (33)688071756



Sponsors principaux : EDF et EDF Collectivités – Ville de Valberg – Lycée Paul Heraud - Cotatel SA